



Conseil de Quartier

Souché

10/02/2022



Participants : 31 personnes présentes dont le co-président habitant, **Dominique GALLO**, la co-présidente élue, **Marie-Paule MILLASSEAU**, l' élu à la vie participative, **Philippe TERRASSIN**, l' élu en charge de l' Espace Public, **Dominique SIX**. La coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens, **Maëlle ROBERT**.

Présents : Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Sophie BOUTRIT, Cécile CATTAN, Jean-Michel DAZUT, Olivier GUILLAUME, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Alain MALLEREAU, Eric MAZEAU, Gilles MEUNIER, Marie-France PERRON, Aimée RANGEARD, Etienne VILLAIN, Patricia GEORGES, Paulette BOISNIER, Thierry TRIBOUILLIER, Bernadette VENTURINI, Jean-Michel BOSSARD, Mathilde SANCHEZ, Cécile LASSISPE, Pierre BARON, Damien MAZEREAU, Frédéric SAMSON, Claude SIRYEX + M MEIGNANT (journaliste au courrier de l'ouest).

Excusés : Emmanuel BARRE, Gérard BENAY, Yamina BOUDAHMANI, Dominique et Odile PERRIN, Laurent SIRE

1. Point sur les animations 2022

Dates des petits marchés 2022 :

- 27 mars
- 15 mai (en raison des élections législatives de juin)
- 9 octobre

Le conseil de quartier souhaite marquer cette 25^{ème} édition.

Il faudra gérer un budget global de 1500 euros pour les trois marchés, soit une moyenne de 400 euros par animation. L'enveloppe financière pourra être répartie de façon différente entre les marchés selon les souhaits du conseil de quartier.

Une vingtaine d'exposants ont déjà répondu favorablement et seront pour la plupart présents sur les trois marchés.

Animation du dimanche 27 mars :

- la banda Les Di'Sonnants : l'idée serait que la banda puisse également se déplacer dans les rues du cœur de Souché



- Patrice Massé accompagné d'élèves animera des petits groupes d'improscopiques théâtrales avec des jeunes dans le but de recueillir de l'information sur le quartier pour le Centre Socio Culturel (Le CSC doit en effet élaborer un nouveau projet social en 2022 et c'est l'occasion d'interroger les habitants sur leurs attentes)
- Cécile CATTAN (conseillère et membre de l'Association des parents d'élève) propose plusieurs pistes :
 - Des dessins à la craie au sol,
 - Une tombola pour les adultes qui remplacerait la bourriche (l'assoc avait récupéré des lots qui n'avaient pas pu être distribués du fait de la crise sanitaire)

25^e Petit Marché de Souché



CONCOURS DE DESSINS A LA CRAIE

Thème : les petites bêtes

Dimanche 27 mars de 10h à 12h

Parking de l'Espace Lambon, rue de la passerelle



Pour les artistes en herbe de 5 à 15 ans

- ✓ Inscription sur place à la buvette du marché tenue par l'APE Jean Mermoz
- ✓ 3 craies seront offertes à chaque participant dans la limite de l'espace dédié
- ✓ Un jury départagera les participants sur place à 12h
- ✓ Le lauréat du concours gagnera un lot remis par l'APE Jean Mermoz

A l'initiative de  Jean Mermoz

Cécile suggère de décliner les animations avec le nom de K'.... rappelant le nom de l'exposition KALEIDO

Stand de la commission Activités Physiques

Alain MALLEREAU sera là pour présenter les parcours de marche sur Souché qui peuvent être téléchargés sur les portables. Pour information, la mise en ligne des 6 circuits pédestres de Souché sur le site randogps est très appréciée avec déjà plus de 550 téléchargements.

20ème édition de l'exposition du Lambon : projet KALEIDO

Une année spéciale qui a pour objectif de réunir l'ensemble des artistes qui ont déjà exposés et transmis lors des ateliers proposés aux enfants du CSC et aux adultes.

Une Pré-exposition d'ambiance est donc programmée au printemps qui s'intitulera « ALEÏ »...un petit jeu de mots : ALEÏ est issu de KALEIDO et à l'oreille, on entend « allez-y »



JAP, l'illustrateur des affiches des petits marchés sera présent à l'exposition.

Il n'y aura pas de vernissage ni de verni'stage en mars-avril, ces événements auront lieu en octobre lors du temps fort. Moment où l'ensemble des artistes créeront une œuvre collective constituée de 20 œuvres sur des châssis de 20x20. Des ateliers « Duo » seront proposés : chaque participant devra venir accompagné ainsi la transmission se fera et par l'artiste et par le duo.

Aimée RANGEARD vous attend donc à l'espace Lambon de 10h à 13h avec les artistes qui feront des ateliers avec les enfants du CSC lors des vacances de pâques. Elle participera également au « Concours » organisé par l'APE qui récompensera les plus beaux dessins à la craie.

Balades contées

La thématique des pigeonniers a été retenue cette année. L'évènement aura lieu le samedi 17 septembre 2022, toujours dans le cadre des journées du Patrimoine.

Etienne VILLAIN va prendre contact avec les propriétaires des différents sites afin de valider avec eux la faisabilité du projet.



Chemin des brouettes

Inauguration le 14 mai 2022

La présence de Monsieur le Maire pour le goûter est confirmée.

Cavalcade de brouettes en collaboration avec l'APE. Le CSC ne pourra pas être présent sur l'évènement.

Animations à définir : un peu de jardinage dans la future parcelle de la forêt gourmande.

Vous serez bien sûr informé dès que le planning de la journée sera finalisé.

Les finitions sont en cours sur le site:

- Ferronneries (Brouettes et jardin des petits fruits)
- Sol en calcaire

- Affichage explicatif des chantiers participatifs (travail en cours sur les panneaux)
- Ganivelles : réfection clôtures des jardins
- Pancartes d'accès



Projet de « forêt gourmande »

En lien avec l'association YACABA qui gèrerait les plantations et le CSC de Souché avec qui la Ville mettra en place une convention : c'est une formidable opportunité pour créer des activités ludiques et pédagogiques. Le parc national du Marais pourrait épauler le projet sur l'achat d'arbres du verger et sur l'animation du site (dont profitera le CSC).

Une plantation est envisagée l'hiver prochain.

L'idéal serait de préparer le sol au printemps et de le protéger d'une couche de broyat de bois (qui pourrait être fournie par l'agglomération). La question de l'accès sur le site se pose. La faisabilité reste compliquée. Envisager une journée participative avec brouette pour recouvrir les 450 m² du terrain ?

2. Commission activités physiques (Alain MALLEREAU)

Alain remercie Emmanuel BARRE pour toutes les actions qu'il a mené en tant qu'ancien référent de la commission. Emmanuel reste membre de la commission mais ses activités annexes ne lui laissent plus assez de temps pour mener la commission. Alain MALLEREAU reprend donc sa suite.

6 parcours ont été mis en ligne sur le quartier de Souché sur l'appli Randogps.

Le même travail est en cours sur l'appli Visiorando.

Beaucoup de visites à ce jour!

Proposition d'inciter les autres quartiers à faire de même : beaucoup ont répondu « présents ! »

propriétaires sont donc tenus de lui faire une demande pour toute modification de la maison.

- Sauvegarde d'un patrimoine privé : le pigeonnier de la Moujaterie (pigeonnier le plus grand de Souché),
- Rafraîchissement des panneaux d'information patrimoniaux : il est demandé aux conseillers de faire un état des lieux et de le transmettre à Maëlle ROBERT qui s'occupera de piloter le rafraichissement des panneaux, Dominique SIX informe qu'un inventaire en vue d'une harmonisation des signalisations est en cours. Remettre en état les panneaux les plus abîmés est possible mais en aucun cas pour l'instant, il n'en sera installé de nouveau.
- Début de réflexion sur le devenir de l'espace libéré par la destruction de l'ancienne mairie de quartier : les élus proposent que le travail de réflexion des conseillers leur soit présenté sur le conseil de quartier du deuxième semestre en mettant bien en avant les objectifs et en n'oubliant pas les usages. Une réunion publique sera programmée dans un deuxième temps afin d'y associer les riverains.

4. Commission cadre de vie (Michel BOURDEAU/ Marie-Paule MILLASSEAU)

Rue du Sableau et rue de la Mairie :

Les poteaux sont retirés régulièrement et les véhicules garés empêchent les piétons d'emprunter les trottoirs en toute sécurité.

Demande en cours pour qu'un passage piéton soit peint car la rue est très empruntée.

Demande en cours pour trouver une solution pour que les poteaux soient moins faciles à retirer

Les agents de police informent avoir constaté le retrait des plots anti-stationnement. Ces derniers ont donc pris contact avec le responsable de l'entreprise présente sur place qui reconnaît avoir retiré les poteaux afin de faciliter l'accès aux engins de chantier. Les policiers lui ont demandé de les repositionner et de ne plus les retirer sauf si besoin et de les remettre aussitôt. Ils ont également attiré son attention sur les horaires des entrées et sorties de classe. Des solutions sont également recherchées avec la commission mobilité et Hervé GERARD, l'élue en charge de ce dossier.



Monsieur BOURDEAU remonte que le marquage au sol pour les cyclistes serait vraiment un plus sur la rue de la mairie sur la portion entre la rue de Fleurette et rue du Sableau. C'est une zone 30 et donc accessible en sens inverse pour les cyclistes mais peu sont informés.

De plus, sur cette rue, un riverain a définitivement retiré trois plots qui empêchent le stationnement sur le trottoir et se gare systématiquement sur le trottoir.

5. Temps d'échanges

Bassin d'orage sur la prairie de l'espace Lambon :



Planning des travaux :

- Sauf aléa climatique (de trop fortes pluies peuvent repousser le projet)
- consultation des entreprises au 2^{ème} trimestre 2022
- début des travaux au 4^{ème} trimestre 2022

L'acquisition de la parcelle qui permettrait une liaison douce entre l'espace Lambon et le futur cœur de quartier (à la place de l'ancienne mairie de quartier qui vient d'être détruite) est en cours à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le circuit des camions de l'entreprise Renault

Un gros travail a été effectué avec l'entreprise et une signalétique du circuit a été mise en place pour que les camions fassent le parcours le plus sécurisé possible.

Il y a eu des efforts probants mais ce n'est pas toujours parfait, en effet, les routiers très pressés.

Une riveraine présente au conseil se plaint de la vitesse et de la dangerosité des camions mais aussi de leur fréquence de circulation : au moins huit par jours.

Dominique SIX explique que le sujet est très compliqué et s'interroge si une structure telle que Renault ne serait pas plus pertinente dans un secteur moins pavillonnaire. Le quartier a beaucoup évolué.

Avec l'application Waze, des rues très calmes deviennent des rues de shuntage.

Il faut une réflexion globale sur les déplacements sur le quartier, c'est le travail qu'effectue la commission mobilité. Dans l'ensemble c'est surtout un gros travail de consensus malheureusement, il y aura toujours des personnes qui abuseront de la vitesse, feront des incivilités.

- dans le virage de la rue de la coudraie et la rue Robert Morane, un passage piéton doit être créé (Maëlle relance les services)
- rue Olivier De Serres, étudier la mise en place d'un stop car la priorité à droite ne fonctionne pas.

Carte des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération

Dorénavant, l'immatriculation du véhicule n'est plus demandée

Il est donc possible de prêter sa carte à quelqu'un pour vous aider.

Le nombre de passages a été aussi augmenté et est passé à 24 au lieu de 18.

Pour rappel, l'objectif de cette carte est de donner un accès gratuit et réglementé aux niortais et d'identifier les déchets des professionnels (pesée taxée).



Les cartes devraient arriver fin février, début mars.

La déchetterie de Souché sera ouverte seulement pour les particuliers.

Suggestion de parking relais pour les grosses entreprises telles que les assurances et mutuelles

M. DAZUT déplore l'impact des véhicules des grosses entreprises sur le flux de voitures sur Niort, où en est-on des transports collectifs et des parkings ?

M. SIX répond que la CAN incite les gros employeurs à fournir des solutions pour faire diminuer l'empreinte carbone ainsi les entreprises de plus de 100 personnes doivent fournir un plan de déplacement. De plus, elles effectuent un versement mobilité qui paie une très grosse partie des transports en communs niortais.

Maele ROBERT
Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.78